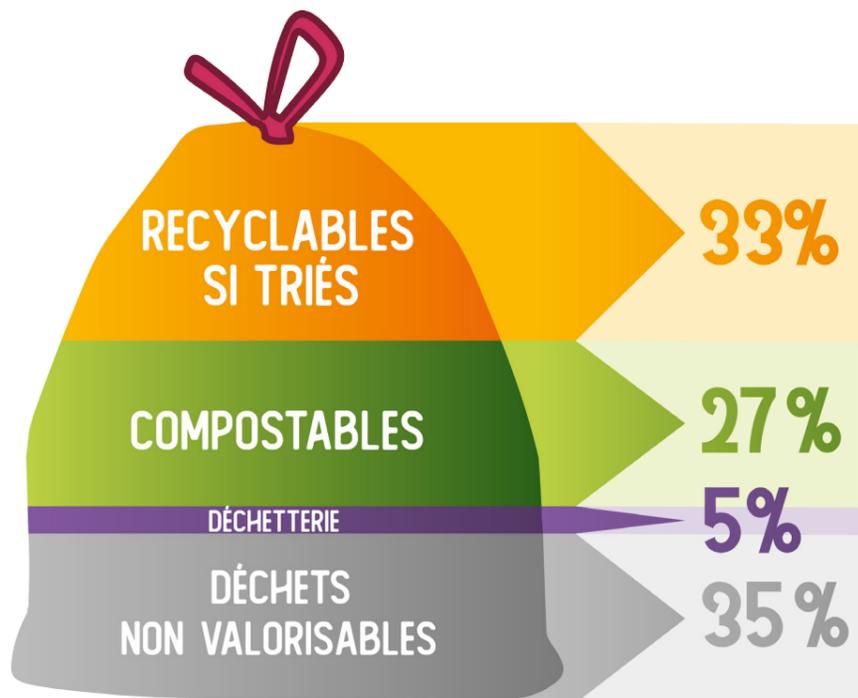


POURQUOI RÉDUIRE NOS DÉCHETS ?

RÉSULTATS DE L'AUTOPSIE DES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES EFFECTUÉE EN 2022 SUR LE TERRITOIRE DE LA CCJLVD



TOUS LES DÉCHETS JETÉS AUX ORDURES MÉNAGÈRES SONT ENFOUIS AU CENTRE DE STOCKAGE DU BEYNON SANS ÊTRE RETRIÉS



LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS RECYCLABLES TRIÉS DANS LES BONS CONTENEURS SONT QUAND À EUX RECYCLÉS

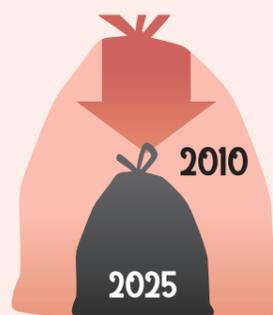
LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES



OBLIGATION DE RÉDUIRE DE

50%

LA QUANTITÉ DE DÉCHETS MIS EN CENTRE DE STOCKAGE



TONNAGES ACTUELS À
1464 TONNES PRODUITES EN 2021
PAR LA CCJLVD

OBJECTIF À
818 TONNES PRODUITES EN 2025

INFOS #11

2023



REPENSER LA COLLECTE ET FAIRE ÉVOLUER LE GESTE DE TRI POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS



SYDEVOM
www.sydevom04.fr

Communauté de Communes
Jabron-Lure-Vançon-Durance

110 rue de l'école
04290 SALIGNAC

environnement@ccjld.fr
Tél. : 04.92.34.46.75

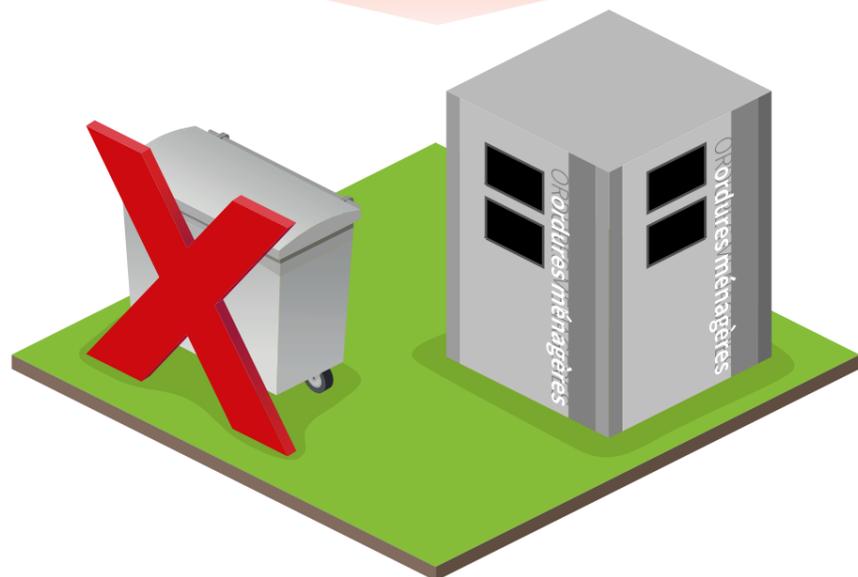
LES ACTIONS MENÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Remplacement des bacs roulants par des colonnes verticales

TRANSFERT DE LA COLLECTE AU SYDEVOM :
STRUCTURE PUBLIQUE N'AYANT PAS
VOCATION À FAIRE DE BÉNÉFICES

MUTUALISATION DES MOYENS ET
OPTIMISATION DES TOURNÉES DE COLLECTE

COLLECTE AVEC DES BENNES POUVANT
TRANSPORTER 8 TONNES DE DÉCHETS



Regroupement de tous
les flux de déchets sur un seul point

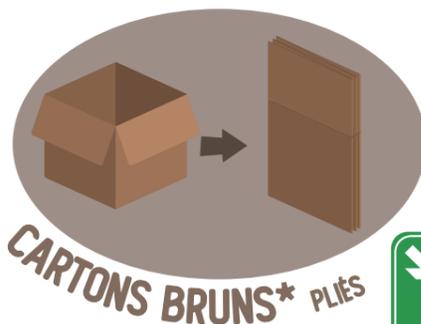
EMBALLAGES PLASTIQUES - MÉTAUX - CARTONNETTES



EMBALLAGES EN VERRE



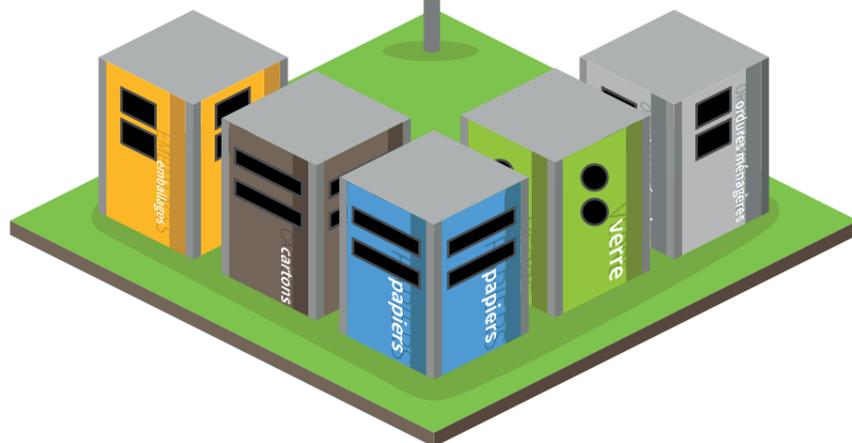
PAPIERS



CARTONS BRUNS* PLIÉS



ORDURES MÉNAGÈRES



* Excepté dans les communes de les Omergues, Montfroc, Curel, Chateauneuf-Miravail et St Vincent sur Jabron qui pourront aller à Séderon ou sur les autres points de la Vallée

Multiplication et densification
des points d'apports complets

21 POINTS
D'APPORTS
SUPPLÉMENTAIRES

SOIT AU TOTAL

46 POINTS
D'APPORTS
COMPLÈTS

SUR LE TERRITOIRE DE LA CCJLVD

Retrouvez l'emplacement
de tous les points d'apport volontaires
sur www.sydevom04.fr
ou en scannant le QR code ci-contre

